

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

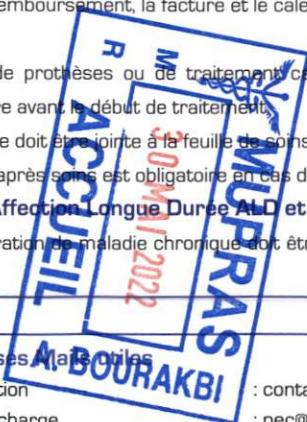
- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitements canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soin est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



- Adresses utiles
- Réclamation : contact@mupras.com
 - Prise en charge : pec@mupras.com
 - Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0005163

M6855

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5766

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEBBAR ABDELLAHIM

Date de naissance : 05/07/1952

Adresse : Derb EL MITTAE Rue 04 N°10 CASABLANCA

Tél. : 0666 35 28 61

Total des frais engagés : 3575,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 15/05/2022

Nom et prénom du malade : Sebbar Abderrahim Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 23/05/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
M105		187	300 Dhs	نور الدين الرضا Doctor N. RADHI Chirurgien Clinique Atlas - Casa INPE : 091117671

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Radiologue	13/10/18	Vé	3275 Dhs
Docteur Salma SANDI			
radiologue			

AUXILIAIRES MEDICAUX

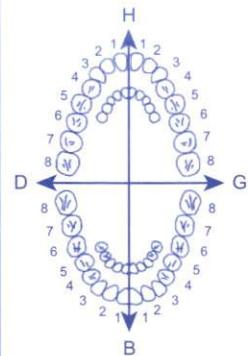
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				
DEBUT D'EXECUTION				MONTANTS DES SOINS
FIN D'EXECUTION				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H	G	B	MONTANTS DES SOINS
	25533412	21433552		
	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
(Création, remont, adjonction)				DATE DU DEVIS
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
DATE DE L'EXECUTION				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				



creat = 71 u

Chirurgie micro-invasive
Chirurgie de l'obésité
Chirurgie Carcinologique

11 - 05 - 2022

Dr. SEBBAR ABDERRAHIM

Scanned TAD

Clin. Dr + Notes chirurg.

الدكتور نور الدين الراشدي
Docteur N. RADHI
Chirurgien - Casablanca
Clinique Atlas - Casablanca
INPE : 091 117 61 00
Polyclinique Atlas
27, Rue Jean Jaurès - CASABLANCA
Tél : 05 22 27 40 43
RADIOLOGIE

F A C T U R E

N° **2 189** / 2022 du 13/05/2022

Nom patient	SEBBAR ABDERRAHIM	Entrée 13/05/2022	Sortie 13/05/2022
Prise en charge	PAYANT		

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
T.D.M TAP	1,00	Z	2 250,00	2 250,00
			Sous-Total	2 250,00
PHARMACIE				
	1,00		275,00	275,00
			Sous-Total	275,00
Total Frais Clinique				2 525,00
PRESTATIONS EXTERNES				
DR. SANDI SALMA (radiologue)	1,00		750,00	750,00
			Sous-Total	750,00
Total prestations externes				750,00

<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i> TROIS MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE DIRHAMS	Total général 3 275,00
	3 275,00

Encaissements	Espèces				Total encaissé	Solde
	3 275,00				3 275,00	0,00

Polyclinique Atlas
27 Rue Jean Jaurès - CASABLANCA
Tél : 05 22 27 40 43
RADIOLOGIE

ANNEXE PHARMACIE

Nom patient : SEBBAR ABDERRAHIM	N° Facture	2 189	R400522
Produit	Quantité	Prix Unitair	Montant
ULTRAVIST 300/ 100ML SOLUTIO (01)	1	275,00	275,00
Sous-Total médicaments			275,00
	Total pharmacie		275,00

Polyclinique Atlas
 27, Rue Jean Jaures - CASABLANCA
 Tel. 05 22 27 40 43
RADIOLOGIE

Ultravist 300 mg/ml
 100 ml de sol inj
 Iopromide
 P.H. : 275,00 DH
 Bayer S.A.

 6 118001 090495

POLYCLINIQUE ATLAS**NOTE D'HONORAIRES**

Le : 13/05/2022

Références

2 189 / PAYANT

Entrée / Sortie : 13/05/2022 - 13/05/2022

Le Dr. SANDI SALMA

présente à Mr SEBBAR ABDERRAHIM

sa note d'honoraire s'élevant à la somme de
750,00 Dhs SEPT CENT CINQUANTE DIRHAMS

et le - la prie d'agréer l'expression de ses sentiments distingués

Polyclinique Atlas
27, Rue Jean Jaurès - CASABLANCA
Tél : 05 22 27 40 43
RADIOLOGIE

Docteur Salma SANDI
Médecin Radiologue

Cachet et signature

POLYCLINIQUE ATLAS

MULTIDICHIPLINAIRE

+212 5 22 27 94 94 FAX +212 5 22 27 90 00
CASABLANCA

BULLETIN D'ADMISSION ET DE SORTIE

Date d'entrée 13/05/2022 Heure 08:17

Nom et Prénom du patient Mr SEBBAR ABDERRAHIM

Age ou Date Naissance 123 -

N° Cin du patient ou du tuteur

Adresse

Téléphone

Personne à appeler en cas d'urgence

Médecin traitant RADHI NOUREDDINE

Durée prévue d'hospitalisation (jours) : 0

Motif d'hospitalisation

Affiliation à une couverture maladie NON

Partie réservée aux admissions des patients affiliés à une couverture maladie

Nom et prénom de l'assuré

Lien de parenté

Organisme assureur

Mode de paiement PAYANT

Nom et prénom du signataire :

Signature

Partie à compléter à la sortie

Date Sortie

13/05/2022

Heure

Durée d'hospitalisation (jours) 0

Nom et prénom du signataire

Signature

TDM Thoraco-abdomino-pelvienne

Technique : Série Axiale en acquisition hélicoïdale en coupes fines sans et avec injection de PDC.

Résultats :

Etage Thoracique :

- Nodules pulmonaires répartis comme suit :
 - *poumon droit : -Nodule du segment ventral du LSD de 5 mm
 - Nodule du lobe moyen de 5 mm
 - *poumon gauche : -Deux Nodules sous pleuraux du culmen de 6mm et 5 mm
 - Nodule du Fowler gauche de 5 mm
 - Nodule latéro basal gauch de 8 mm
- Micronodules pulmonaires éparses bilatéraux
- Absence de foyer évolutif décelable
- Absence d'épanchement pleuro-péricardique
- Petite adénopathie médiastinale latéro-trachéale droite de 6 mm de petit axe

Etage Abdominopelvien :

- Foie stéatosique de taille normale, de contours réguliers, hypodense siège d'une volumineuse masse solido-kystique a cheval des segments VI, VII et VIII, bien limitée de contours multi loculée .
- Après injection de produit de contraste, la masse se rehausse en périphérie sans homogénéisation décelable au temps tardif
- Elle mesure 116x120mm étendue sur 145 mm
- Cette lésion reste à distance du tronc porte et arrive au contact de la veine porte droite sans thrombose notable
- Les veines hépatiques gauches sont normales ; la médiane côtoie intimement le bord gauche de la lésion, la médiane a peine visible
- Le complément échographique retrouve une lésion hyperéchogène de contours multiloculés
- Vésicule biliaire, à paroi fine,
- Absence d'anomalie des VBIH et VBEH
- TP de calibre normal, libre
- Pancréas, reins et rate d'aspect normal
- Kystes corticaux rénaux bilatéraux simples
- Absence d'anomalie au niveau de l'anastomose colo colique

- Absence d'épanchement péritonéal
- Absence d'adénopathie profonde de taille significative
- Epaississement circonférentiel irrégulier non sténosant de la paroi caecale, bourgeonnant en endoluminal, mesurant 32 mm d'épaisseur maximale étendu sur 62 mm
- Discrète infiltration en flammèche de la graisse péri-caecale avec deux petites adénomégalies internes de 7 mm de petit axe chacune
- Absence d'épaississement de la dernière anse iléale dans les limites de cet examen
- Vessie libre
- Prostate modérément augmentée de volume, de contours réguliers,
- Les fenêtres osseuses ne montrent pas d'anomalie suspecte.

CONCLUSION :

- Nodules et micronodules pulmonaires d'allure secondaires
- Volumineux processus lésionnel hépatique droit dont l'aspect morphologique et hémodynamique n'étant pas caractéristique ; plaidant plutôt vers un angiome géant à circulation lente plus qu'une métastase hépatique : A confronter au reste du bilan
- Epaississement circonférentiel tumoral non sténosant de la paroi caecale, bourgeonnant en endoluminal, mesurant 32 mm d'épaisseur maximale étendu sur 62 mm avec discrète infiltration en flammèche de la graisse péri-caecale avec deux petites adénomégalies internes de 7 mm de petit axe chacune

Cordialement

